

Interview de **Solen Pelé**, responsable de la Structure régionale d'appui et d'expertise (SRAE) Addictologie de la région Pays de la Loire.

1- Pouvez-vous nous dire pourquoi l'Agence régionale de santé Pays de la Loire a décidé de créer une SRAE- Addictologie et avec quels objectifs ?

La SRAE Addictologie est un dispositif mis en œuvre et financé par l'ARS Pays de la Loire depuis fin 2016 pour renforcer et accompagner la dynamique d'acteurs dans le champ de l'addictologie.

La SRAE Addictologie est administrativement et juridiquement portée par l'Union régionale des acteurs en addictologie (URAA), association qui réunit les professionnels de l'addictologie depuis une quinzaine d'années. La mise en œuvre de la SRAE Addictologie traduit la place importante de l'addictologie dans les priorités de santé publique tant au niveau régional que national.

La SRAE Addictologie occupe une place particulière à l'interface des professionnels et de la tutelle. En effet, les professionnels de l'addictologie sont nombreux, exercent dans des structures très diverses (sanitaire, médico-sociale, premier recours...) et font face à des réalités complexes dans les territoires au plus près des usagers et des patients. Le champ d'action en addictologie est vaste associant la prévention, le repérage, l'orientation, le soin et l'accompagnement, la réduction des risques et des dommages (RdRD). Avec la SRAE Addictologie, les professionnels ont la possibilité d'échanger, de partager et de construire des réponses à leurs besoins. L'équipe de la SRAE Addictologie est composée de quatre personnes : moi-même en tant que responsable, le Dr Jean-Yves Guillet, médecin généraliste addictologue qui assure les fonctions de référent scientifique, Virginie Zaolo, en qualité d'assistante de direction et Emmanuelle Le Borgne, chef de projet en santé publique. Une tabacologue renforcera l'équipe à partir de janvier 2019.

2- Quel est le bilan de la SRAE depuis sa création et en quoi a-t-elle aidé les acteurs de l'addictologie ?

La démarche initiale a été de rencontrer les acteurs de l'addictologie afin de comprendre leurs organisations, leurs contraintes et leurs difficultés ainsi que les réponses qu'ils ont pu y apporter. Ces rencontres ont permis d'identifier leurs attentes, et craintes parfois, concernant la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Le travail d'appui et d'expertise est déterminé à partir des besoins des professionnels de terrain en cohérence avec les orientations régionales et nationales. L'expertise étant nécessairement collective, les travaux de la SRAE Addictologie sont menés selon une démarche participative et concertée avec un comité scientifique et technique composé d'une vingtaine de professionnels de l'addictologie. La représentation des différentes structures, métiers et territoires est assurée au sein de ce groupe qui détermine et priorise les travaux à mener, la méthodologie adéquate et assure leur validité scientifique.

Echanger, partager, construire avec les professionnels des outils adaptés à leurs besoins, diffuser l'information, valoriser les dispositifs ...sont les moteurs de nos actions.

Les travaux menés lors des deux premières années ont permis :

- La production et la diffusion d'un socle commun pour les professionnels des équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA).
- Le développement de l'outillage des professionnels sur le repérage et l'évaluation des addictions comportementales, notamment :
 - Binômes Jeu
 - Jeunes et addictions comportementales

- L'accès facilité à la formation des professionnels sur les différents sujets :
 - TROD (Test rapide d'orientation diagnostique) et dépistage du VHC
 - Naloxone
 - Tabacologie...
- Le renforcement de la lisibilité de l'offre de soins et la diffusion d'information via le site Internet www.srae-addicto-pdl.fr

3- Quels sont les projets à court et long terme ?

Les travaux de la SRAE Addictologie vont se poursuivre. La signature d'un premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2019-2022 avec l'ARS Pays de la Loire devrait permettre de développer des actions sur plusieurs années avec un financement sécurisé.

Des travaux d'évaluation seront menés notamment sur certains dispositifs comme les consultations jeunes consommateurs (CJC). Il s'agit d'objectiver les modalités d'organisation et les actions menées par les professionnels dans une perspective de valorisation des actions probantes tout en identifiant les leviers d'amélioration.

La SRAE Addictologie travaillera au renforcement des articulations entre les acteurs notamment entre les acteurs de l'addictologie et les acteurs du premier recours.

Des travaux sont prévus avec les usagers et les associations d'entraide afin de conforter leur intervention auprès des patients et des usagers.

La SRAE Addictologie porte également depuis novembre 2018 une mission d'appui à l'ARS pour développer les actions du programme régional de réduction du tabagisme (P2RT) et du programme régional de prévention des addictions (PRPA). La SRAE Addictologie accompagnera les porteurs de projet et leur mise en synergie. L'extension de la mission aux autres addictions est envisagée et attendue par les professionnels.

Tous ces travaux ont en commun de renforcer l'appui aux professionnels pour faciliter le parcours de vie des usagers et des patients.

Les modalités d'actions et les projets portés par la SRAE Addictologie pourront évoluer en fonction des besoins et des attentes des professionnels.